

Terre Sauvage

TERRITOIRES REMARQUABLES



CAMARGUE

UNE FORCE DE LA NATURE



L'ŒUVRE PROMESSE

Pour un tourisme responsable aux marais du Vigueirat

Plus de 600 espèces végétales. Plus de 1 000 invertébrés. 286 espèces d'oiseaux observées, soit plus de 60% de l'avifaune française. À la rencontre des zones humides de Camargue et de la plaine de la Crau, l'exceptionnelle diversité biologique des marais du Vigueirat explique la labellisation européenne du site en Zico (zone d'intérêt communautaire pour les oiseaux) et une désignation en cours en réserve naturelle. À partir de 1983, le Conservatoire du littoral acquiert les 1 000 ha du site, milieu doux complémentaire des autres espaces protégés de Camargue plutôt salés, et confie son administration aux Amis des marais du Vigueirat, dont la commune d'Arles et le WWF sont partenaires. Aujourd'hui, non seulement la plus grande partie du territoire (700 ha) n'a jamais été transformée, mais grâce à la gestion des marais, fondée sur le respect des équilibres écologiques et le retour à un fonctionnement hydraulique conforme au cycle climatique méditerranéen, les 300 ha de rizière ont cédé la place à une nature luxuriante. De plus, les marais du Vigueirat ont attiré le public: «En 2005, nous avons reçu près de 20 000 visiteurs sur les quinze kilomètres de sentiers de découverte», indique Jean-Laurent Lucchesi, directeur du site.

Il faut cependant gérer l'impact de cette fréquentation, car il s'agit d'accueillir ce public en cohérence avec l'orientation majeure du site: la protection de la nature. Ainsi, depuis 2003, les marais du Vigueirat bénéficient d'un programme européen Life¹ appelé Promesse, porté par le WWF, sur le thème du tourisme responsable. Grâce à cette aide financière, ce projet expérimente un développement touristique durable quasi unique en France, conciliant économie locale et protection de la nature, comme le précise Bernard Cressens,

directeur scientifique du WWF. Son premier objectif consiste à diminuer l'impact des activités humaines existantes et futures sur les marais, en transformant des bâtiments et des lieux d'activités. «Nous avons choisi d'agir dans le cadre de la certification européenne Emas² pour coordonner nos actions sur l'ensemble du domaine, indique Jean-Laurent Lucchesi. Ainsi, nous évaluons notre impact sur l'environnement et définissons des actions pour en réduire les aspects négatifs.» La démarche, très peu répandue en France, vise la transparence, grâce à une déclaration environnementale évaluant les actions menées et mentionnant les objectifs à atteindre: après l'obtention de la certification Emas, prévue en 2007, une visite du site, trois ans plus tard, vérifie qu'il répond toujours aux normes.

RECYCLAGE ET ÉCONOMIES

Les travaux réalisés sur le site mettent surtout sur le recyclage et l'implantation d'énergies renouvelables. Cela concerne d'abord l'eau. «Par exemple, les 1 800 m² de toitures drainent les eaux de pluie qui seront ensuite stockées dans trois cuves de 50 m³, précise Françoise Mosse, chargée de communication aux marais du Vigueirat. Celles-ci alimenteront les sanitaires de six bâtiments, l'arrosage et divers nettoyages.» L'économie d'énergie représente un gros chapitre. Objectifs: éliminer les gaspillages, produire de l'énergie renouvelable pour atteindre un équilibre production-consommation et, à terme, abandonner les combustibles non renouvelables. Deux toits solaires fourniront environ 80% de la consommation électrique des bâtiments, le reste sera apporté par une éolienne. Le chauffage des locaux sera assuré par une chaudière alimentée par du bois déchiqueté brûlé, issu de l'élagage des



Photo: et Van Hagen

Les marais du Vigueirat s'attachent à la protection de la nature avant tout. L'accueil du public ne peut se faire qu'en accord avec cet objectif.



Marais du Vigueirat / F. N.

arbres de la ville d'Arles. Un effort porte sur les transports. « Une flotte de six véhicules électriques sera acquise pour se déplacer sur le site », indique Françoise Mosse. Enfin, le projet prévoit de réduire la production de déchets, leur nocivité et un recyclage maximum. Les travaux d'aménagements, commencés début 2006, représentent la moitié du budget qui s'élève actuellement à 2 millions d'euros, financé, entre autres, par l'Union européenne, le WWF, le Conservatoire du littoral, la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, l'Agence de l'eau, l'Ademe et Gaz de France.

FÉDÉRER GRÂCE À LA CONCERTATION

Autres volets du Life: le transfert d'expériences vers les autres gestionnaires, l'éducation auprès des scolaires, la communication auprès du grand public et, le plus ambitieux, la concertation. « Nous souhaitons vivement associer les acteurs locaux à ce développement durable sur les marais du Vigueirat, afin d'intégrer le site dans l'économie du territoire alentour », rappelle Jean-Laurent Lucchesi. Nous préparons le site pour accueillir 100 000 visiteurs en 2010. Un flux qui représenterait un réel moteur économique et social pour le Plan du Bourg et Mas Thibert.

Innovation porteuse, la concertation avec la population de Mas Thibert, porte ses fruits. Intégrés dans la réflexion sur le développement local, les habitants se sont mobilisés.

Mas Thibert, hameau de la commune d'Arles. 2 000 habitants. Un territoire essentiellement agricole. Une histoire particulière avec le rapatriement des harkis d'Algérie. Mais également un pôle écotouristique avec un énorme potentiel, grâce aux marais du Vigueirat. Une aubaine pour désenclaver ce village trop isolé. La ville d'Arles, la Région, les Amis des marais du Vigueirat et le WWF ont donc démarré une concertation avec un panel représentatif de la population de Mas Thibert, pour que les habitants réfléchissent à l'avenir de leur village. Il s'agit de construire un plan décennal de développement durable. Un programme d'actions destiné à favoriser le développement économique et social dans le respect de l'environnement et des particularités locales, à améliorer la qualité de vie et à créer des activités et de l'emploi. « Le concept de concertation est un peu galvaudé, mais on nous a donné les moyens et le temps nécessaires pour que le résultat soit réellement concluant », estime Jean-Laurent Lucchesi.

Le processus débute au printemps 2005, sous la houlette de l'Association pour le développement solidaire: pendant trois mois, une soixantaine d'entretiens individuels sont



Josef Kouřilka / Magnum Photos

Le balisage des sentiers assure la protection du site sans gâcher le plaisir du visiteur. L'équilibre entre la préservation et le tourisme est dans tous les esprits.

menés et distinguent des priorités d'action. Une quinzaine de personnes du village a ensuite été formée pour animer quatre commissions thématiques : Agriculture, tourisme, chasse et pêche, Création d'activités nouvelles, Services à la population et Animation du village. Début 2006, ces commissions se sont réunies trois fois : pour établir le diagnostic de territoire, pour rêver un Mas Thibert idéal dans dix ans et, enfin, pour définir des actions. « Diverses propositions émergent, comme la création d'une Maison de pays pour mettre en valeur les produits locaux, le développement d'une agriculture biologique ou un plan local d'urbanisme intégrant le respect de l'environnement », note Vincent Le Grand, animateur bénévole de la concertation. Un des projets propose d'instaurer des navettes entre Mas Thibert et les marais du Vigüeiratz par des bateaux électro-solaires, sur le canal d'Arles à Fos. Les visiteurs pourraient ainsi faire étape au village.

Un grand forum a réuni 250 Mas-Thibertais, le 11 juin dernier, pour débattre de ces idées. « C'est une vraie satisfaction d'être parvenus à fédérer la population autour de ce projet », se réjouit Jean-Laurent Lucchesi. Les premières réalisations devraient voir le jour rapidement. D'autres, plus coûteuses, prendront plus de temps. « Le Life a permis un travail de fond sur le rôle d'un espace naturel protégé qui ne se limite pas à la conservation du patrimoine naturel, mais qui peut devenir un moteur de développement territorial respectueux de l'environnement. »

1. *L'Instrument Financier pour l'Environnement de l'Union européenne.*

2. *Projet de management environnemental sur un site sensible écotouristique.*

L'accueil du public sur les sites protégés s'impose mais pas à n'importe quelle condition. L'accompagnement dans l'observation renforce la sensibilisation aux lieux et à leur fragilité.



Marais du Vigüeiratz / F. M.



Heilic & Van Ingen

3 QUESTIONS À Jean-Laurent Lucchesi

Comment est né le projet Promesse aux marais du Vigüeiratz ?

Lors de l'élaboration du plan de gestion, nous avons déterminé deux orientations : la protection de la nature et le développement d'un tourisme nature sur le site et sur le Plan du Bourg. Avec le WWF,

nous avons retravaillé la partie tourisme durable de ce projet et nous l'avons présenté au programme Life en 2002. Promesse a été accepté en 2003.



Qu'est ce qui vous a plu dans ce programme ?

D'abord, la réduction de l'impact humain qui nous permet de travailler

en cohérence avec notre mission : la protection de la nature. Ensuite, c'est le transfert de cette expérience, notamment dans les écoles, grâce au CPIE, Centre permanent d'initiation à l'en-

vironnement Rhône Pays d'Arles. Nous participons ainsi à l'éducation écocitoyenne avec, entre autres, des projets d'école éco-responsable. Enfin, et surtout, la partie la plus militante, la concertation avec les habitants de Mas Thibert. C'est vraiment enthousiasmant de voir que l'on peut réaliser des projets environnementaux ambitieux avec les habitants d'un petit territoire. Le développement durable doit se faire avec les populations rurales. Elles y ont intérêt et elles y sont prêtes.

Quelles sont les motivations pour mener un tel ouvrage ?

Le Life est un projet pilote, pertinent dans son application globale, à savoir : l'action sur le milieu, la diffusion de l'expérience et l'intégration de la population locale. Le site est devenu une sorte de laboratoire où l'on veut prouver que la protection de la nature peut devenir un moteur économique rural, créateur de richesses et de développement. C'est une piste pour l'avenir, une expérience à transmettre aux différents gestionnaires d'espaces naturels.